



Propriétaire quelle assurance pour location meublée?

Par **coeurdelune**, le **01/05/2015** à **01:07**

Bonsoir
Je loue mon appartement en location meublée, comment dois-je l'assurer ?
assurance propriétaire non occupant ?
[fluo]Merci.[/fluo]
(le "merci" est tout aussi important que le "bonjour")

Par **chaber**, le **01/05/2015** à **07:33**

Bonjour
En tant que copropriétaire vous devez garantir votre responsabilité
En règle générale les assureurs ne la couvrent pas indépendamment d'un contrat PNO
Votre locataire doit vous présenter une attestation d'assurance personnelle.
Il existe une possibilité de garantir le locataire pour son compte dans votre contrat PNO
<http://www.locservice.fr/guide/reussir-sa-location/loi-alur.html>

Par **stephBep**, le **29/05/2015** à **15:46**

Bonjour,
Je suis totalement d'accord avec Chaber. Vous pourrez d'ailleurs plus d'explication concernant ce cas à l'adresse suivante :
xxxxxxxx
Bonne journée !
Stéphanie